

# **PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 octobre 2025**

Appel effectué par : Olivier MONIER

Étaient présents, MMES DUTRIEUX, NOTTER, BAUW, BOURLET, D'HERBOMEZ, MS THURU, LECOMTE, WARDZIAK, MONIER, BRUNEL, DOCHEZ (arrivé à 18h40), REMY formant la majorité des membres en exercice  
Absents excusés : M. SIMON pouvoir à M. MONIER, M. MANARD pouvoir à MME NOTTER

Secrétaire de séance : Mme D'Herbomez Brigitte

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'une délibération sur table est proposée concernant une mise à jour du règlement de location de la salle des fêtes, il est donc demandé aux élus de voter afin de rajouter cette délibération à l'ordre du jour.

**Vote contre : 0**

**Abstention : 0**

**Vote pour : 13**

\*\*\*\*\*

Nous avons eu un bel été, du soleil et une belle ducasse. Néanmoins, nos soucis restent importants notamment avec le pont du Ramponneau. Nous en avons entendu parler à chaque événement, ducasse, repas des aînés... Nous commençons à croire que nous sommes incompétents malgré tous nos appels à l'aide aux élus, nous sommes désarmés. Que peut-on faire ?

Nous faisons face également aux problèmes de voisinage, les habitants n'arrivent pas à s'entendre, je rappelle qu'un espace de médiation est ouvert à St Amand les Eaux. Nous avons fait beaucoup de belles choses, mais finalement, je reste malheureux et pour cause : le pont.

La France reste un pays où il fait bon vivre mais nous sommes perdus politiquement, et nous écoutons l'Europe quoi qu'il arrive !

Notre mandat reste une réussite, avec une réunion publique prévue pour le lotissement. Mais apparemment, le pont mériterait également une réunion publique, mais pour dire quoi ?

Ce fut néanmoins un réel bonheur de pouvoir inaugurer notre restaurant scolaire. Mais nous restons avec l'impression de finir le mandat sur un échec : le pont.

Je finirai par remercier tous les élus pour les 5 ans et demi écoulés à mes côtés.

\*\*\*\*\*

**Approbation du Procès-verbal de la réunion du conseil du 24 juin 2025**

**Vote contre : 0**

**Abstention : 0**

**Vote pour : 13**

Arrivée de M. DOCHEZ à 18h40

**Délibération N°2025-4-001**

**OBJET : APPROBATION DU PROJET DE CLASSEMENT DES SECTEURS PAVES DE PARIS ROUBAIX**  
Lecture faite par M. le Maire

Mme Bauw se demande si l'entretien sera donc fait par la DREAL

Mme Wadbled précise que comme précisé dans le dossier transmis aux élus rien n'est imposé à la commune du fait de ce classement, cela n'engage aucun frais pour la commune. En revanche, nous ne pourrons pas urbaniser ce secteur.

**Abstentions : 0**

**Votes Contre : 0**

**Votes Pour : 14**

**Délibération N°2025-4-002 :**

**OBJET : Nouvelles adhésions au SIDEN-SIAN - Comités Syndicaux des 20 mars 2025, 17 juin 2025 et 18 septembre 2025**  
Lecture faite par M. MONIER Olivier

**Abstentions : 0**

**Votes Contre : 0**

**Votes Pour : 14**

**Délibération N°2025-4-003 :**

**OBJET : Motion du Conseil Municipal relative à la fermeture prolongée du pont situé sur la route départementale N°158 – Pont du ramponneau ouvrage N°5183**  
Lecture faite par M. le Maire

M. le Maire exprime son amertume face à cette situation, il se sent désarmé, car les autorités compétentes n'apportent pas de solutions pour le moment. Il déplore un grand manque de considération des services, notamment le Parc naturel Régional Scarpe Escaut qui affirme que le déversoir n'est pas pollué.

**Abstentions : 0**

**Votes Contre : 0**

**Votes Pour : 14**

**Délibération N°2025-4-004 :**

**OBJET : Convention de mise à disposition des bâtiments publics et espaces publics**

Lecture faite par M. WARDZIAK Jean-Claude

M. le Maire explique que nous sommes amenés à prendre cette délibération, car nous mettons à disposition plusieurs bâtiments et espaces publics pour les associations et les commerçants. De plus, l'Amicale de l'école de Millonfosse a exprimé le souhait d'avoir un local de rangement pour leur matériel. Cette demande a donc été étudiée et un garage situé aux ateliers municipaux a été libéré pour eux.

M. Lecomte demande si le Football Club Hasnon Millonfosse n'avait-il pas déjà une convention. Il déplore par la même occasion qu'aucune réponse à ce jour ne lui ait été donnée suite à ses mails, concernant les activités du Football Club sur le stade de Millonfosse.

M. le Maire fait remarquer qu'effectivement, il y en a déjà une, mais qu'ils sont les seuls à ne pas la respecter. Et que l'utilisation des locaux du stade municipal est vraiment problématique.

Mme Wadbled indique que des frais sont encore à prévoir puisque le ballon d'eau chaude est en panne.

M. Wardziak estime le changement de ce ballon à 1500€, M. le Maire pense que cela va nous coûter bien plus cher plus ou moins 5000€ selon lui.

**Abstentions : 0**

**Votes Contre : 0**

**Votes Pour : 14**

**Délibération N°2025-4-005 :**

**OBJET : Mise à jour du Plan communal de sauvegarde**

Lecture faite par Mme DUTRIEUX Caroline

Mme Bauw dit avoir fait une formation sur le Plan Communal de Sauvegarde et trouve qu'elle y retrouve bien tout ce qu'elle a vu.

M. Lecomte demande des compléments d'information sur les locaux identifiés dans le PCS.

M. le maire explique qu'en cas de catastrophe, c'est la Maison des Associations qui fera office de morgue comme indiqué dans le PCS.

Mme Wadbled précise que la mise à jour du Plan Communal de Sauvegarde a été demandée par la Préfecture et la CAPH afin qu'ils puissent établir le Plan Intercommunal de Sauvegarde. Nous disposons déjà d'un PCS que nous avons pris le temps de remettre à jour en précisant certains points.

Mme Dutrieux s'étonne de cette demande tardive puisque que les élections municipales arrivent dans 5 mois et nécessitera forcément des changements.

Mme Wadbled annonce que des exercices devraient être réalisés de façon progressive si toutefois nous parvenons à avoir l'appui du SDIS ou de la gendarmerie sur le sujet.

M. le Maire explique qu'il y a quelques mois, nous avons passé une information invitant les habitants à télécharger Panneau Pocket pour avoir toutes les informations importantes, mais peu de personne l'ont fait. Un dépliant sur les consignes de sécurité va être distribué et le QR Code de l'application y sera remis.

**Abstentions : 0**

**Votes Contre : 0**

**Votes Pour : 14**

**Délibération N°2025-4-006 :**

**OBJET : Décision modificative N°2 Du BP 2025**

Lecture faite par Mme DUTRIEUX Caroline

En fonctionnement Mme Wadbled déclare que les augmentations sont dues aux recettes que l'on ne peut

pas prévoir avec précision (remboursement rémunération du personnel et revenus des immeubles). Pour l'investissement, il s'agit des subventions pour le restaurant scolaire, la CAPH ajustera sa dotation en dernier afin que nous arrivions à un taux de 80% de financement global.

**Abstentions : 0**

**Votes Contre : 0**

**Votes Pour : 14**

**Délibération N°2025-4-007 :**

**OBJET : Avis sur la demande d'affiliation du Syndicat mixte du SCOT Sambre Avesnois au CDG59**  
Lecture fait par Mme NOTTER Nathalie

**Abstentions : 0**

**Votes Contre : 0**

**Votes Pour : 14**

**Délibération N°2025-4-008 :**

**OBJET : Approbation de la mise à jour du règlement de location de la salle des fêtes**  
Lecture fait par Mme BOURLET Alexandra

Mme Bourlet informe l'assemblée que cette démarche est quelque chose qui est déjà fait par Mme Trouvé lors de la restitution des clés le lundi matin, mais elle souhaite que cela soit noté noir sur blanc afin de pouvoir transmettre cette indication au SIAVED pour l'attribution des lucioles.

M. Lecomte se demande où mettons nous les déchets biodégradables.

Mme Bourlet explique que des composteurs seront distribués gratuitement par la CAPH en 2026.

**Abstentions : 0**

**Votes Contre : 0**

**Votes Pour : 14**

**Fin de séance : 19h50**

LE MAIRE  
GERALD THURU

SECRETAIRE DE SEANCE  
BRIGITTE D'HERBOMEZ